

>> La conduite d'entretien dans le cadre de l'insertion

date[s]

2 jours non fractionnables
mardi 16 et mercredi 17 mars 2010

horaires

de 9h à 17h

lieu[x]

AFPA Haute-Vienne, site de Romanet
27, rue Léonard Samie
Z.I. de Romanet 87000 Limoges

nombre de personnes

15 personnes maximum

intervenant[s]

Elisabeth DECONCHAT
formatrice à l'AFPA Haute-Vienne

modalités

Coût : 50 euros / personne / formation
Droit d'accès / organisme / an
Inscription obligatoire

contact et inscription[s]

Virginie Chalumeau / Christophe Croze
tél : 05 55 10 00 38
virginie.chalumeau@prisme-limousin.fr

Prisme-Limousin

Le Carré Jourdan

13 cours Jourdan 87000 Limoges

www.prisme-limousin.fr

Prisme-Limousin, en partenariat avec l'AFPA, propose dans son programme régional de professionnalisation, des formations pluriannuelles faisant partie du titre professionnel de "Conseiller en Insertion Professionnelle".

L'accès à la validation du Certificat de Compétences Professionnelles [CPP] "Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle" ainsi que du titre est possible par la validation des acquis de l'expérience [VAE].

Pour tous renseignements :

Assistante tech. : Florence Moutaud • T 05 55 30 01 34 • florence.moutaud@afpa.fr
Responsable formation : Claudine Giraud • T 05 55 30 41 02 • claudine.giraud@afpa.fr

Objectifs

- Etre capable de conduire un entretien structuré en situation de premier accueil ou d'accompagnement d'un public en insertion.
- Etre capable d'analyser une demande et/ou une situation problème.
- Etre capable de réaliser la synthèse d'un entretien et de transmettre les informations pertinentes dans le respect de la déontologie.
- Etre capable d'analyser sa pratique.

Publics

Toute personne susceptible d'accueillir et d'accompagner du public en insertion, quels que soient le contexte et la structure.

Contenu

- Expression des participants et généralités sur l'entretien.
- Les différents types d'entretien en insertion par objectif à atteindre.
- Découverte des différentes phases et du vocabulaire approprié.
- La posture de l'accompagnant.
- Les techniques de communication [attitudes de Porter, écoute active, reformulation, questionnement...].
- Le compte-rendu d'entretien et la déontologie [synthèse écrite].

Méthode pédagogique

- Découverte et appropriation d'un outil spécifique d'entraînement à l'entretien en mode virtuel.
- Apports constructifs en référence à des auteurs à travers des mises en situation et jeux de rôle.
- Méthode essentiellement active.

9

>> Fiche récapitulative / titre professionnel : conseiller en insertion professionnelle

+ d'info

A titre d'information, le titre de "Conseiller en insertion professionnelle" est composé des Certificats de Compétences Professionnelles [CCP] suivants :

CCP1 «Accueillir des personnes en difficulté d'insertion et analyser la demande pour favoriser la démarche d'accompagnement»

- Informer et orienter une personne ou un groupe de personnes en difficulté sur les ressources en matière d'insertion sociale et professionnelle.
- Analyser la demande et les besoins de la personne en appréciant le caractère d'urgence de la situation.
- Réguler les comportements et / ou situations problématiques en gérant les flux et les temps d'attente pour créer les conditions d'un accueil personnalisé.
- Mettre à disposition des informations écrites et orales en fonction de la situation en respectant les règles de confidentialité.
- Rechercher et traiter l'information utile à la conduite des activités du CIP [sur les mesures, les ressources, l'emploi et le territoire...].
- Assurer le montage et le suivi des dossiers administratifs [ou y participer] en utilisant les mesures en vigueur facilitant l'insertion.
- Analyser et formaliser sa pratique de CIP dans l'activité concernée.

CCP2 «Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle»

- Construire et contractualiser avec la personne son parcours d'insertion sociale et / ou professionnelle.
- Suivre la progression et évaluer avec la personne les objectifs propres à chacune des étapes du parcours [et en tant que de besoin avec les professionnels également concernés].
- Assurer une médiation efficace vers l'emploi, notamment dans le respect des pratiques non discriminantes.
- Travailler en équipe, en réseau ou en partenariat pour proposer et assurer la mobilisation de ressources en fonction des besoins et des urgences.

CCP 3 «Mettre en œuvre des relations avec les employeurs en matière d'insertion»

- Apporter un appui technique aux employeurs en matière d'insertion [recrutement, besoins en formation et qualification...].
- Assurer une médiation entre les logiques des publics en insertion et celles des employeurs pour rapprocher l'offre de la demande.
- Négocier les modes de collaboration entre le CIP et les acteurs de l'entreprise.

CCP 4 «Participer au montage et à la conduite de projets dans le champ de l'insertion»

- Elaborer un projet et formaliser en équipe, réseau ou partenariat, un cahier des charges, un plan d'action, une réponse à appel à projet à partir d'éléments de diagnostic dans le champ de l'insertion.
- Mettre en œuvre les différentes étapes opérationnelles du projet [moyens, communication...] dans le cadre des missions confiées à un CIP.
- Elaborer et mettre en œuvre le dispositif d'évaluation d'un projet en concertation avec l'équipe.
- Participer à des réunions de travail, rédiger les comptes-rendus et les soumettre à la validation de l'équipe projet.

9